



Comité Départemental de Tir de Saône et Loire

8, Rue de Fagot 71150 RULLY



Email : comitetir71@orange.fr

Tel : 03-85-87-38-35 / 06-85-02-17-86

Rully, le 03 Octobre 2017

Madame, Monsieur le Président,

Le comité Départemental de Saône et Loire a décidé de relancer pour la saison sportive 2017 - 2018 les coupes de Saône et Loire 10 mètres Carabine – Pistolet et Arbalète Field 18 Mètres

Le principe est le même que celui des saisons passées , puisque je vous propose de partir sur une base de 5 matchs organisés dans 5 clubs de Saône et Loire (Macon – Le Creusot – Gueugnon – Chatenoy et Chalon).

Sur ces 5 matchs disputés sur 40 coups pour les carabines et les pistoliers (**Comptage Règlement ISSF**) et sur 30 flèches pour l'arbalète, seuls les 4 meilleurs matchs de chaque tireur seront retenus et comptabilisés pour le classement final (Carabine et Pistolet) et les 2 meilleurs match pour l'arbalète Field (sur 3 possibles).

Un classement individuel serait réalisé a l'issue des 5 matchs ainsi qu'un classement par équipe et par discipline

Le montant de l'engagement serait perçu à l'engagement initial (**10€ pour la saison par discipline et par tireur**). Les clubs organisateurs devront établir les plans de tirs et assureront le comptage des points , puis me transmettront les divers tableaux récapitulatifs à l'issus du weekend de tir.

Chaque club enverra à l'adresse de la trésorière du CDTSL (Jocelyne PARIZE) un cheque Global des engagements de son propre club.

J'attends vos engagements afin de pouvoir préparer les premiers tableaux.

Vous trouverez en pièce jointe le planning de ces coupes de Saône et Loire avec dates et lieux pour chaque tour.

L'objectif de ces « futures » rencontres est toujours de familiariser les licenciés avec la compétition, tous cela dans la bonne humeur et la bonne entente sportive.

Je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur le Président l'expression de mes salutations sportives

Le Président du Comité Départemental

Thierry THEVENET